



Bulletin de veille dédié à l'insertion et l'adaptation des Afriques dans les tendances mondiales

APPEL À PROPOSITIONS

Volume 3 N0 3 – Octobre 2020

Mise en perspective

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires partenaires du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation en Afrique, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision, sur la base de données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Il se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. Tout en continuant à œuvrer notamment pour la recherche, les universités et universitaires fédérées dans le cadre du CAP-Afriques entendent mettre leur savoir et les résultats de leurs travaux sur les pays africains au service des décideurs, de la société et des métiers, tout en bénéficiant de champs inexplorés ou rarement exploités par les chercheurs, du fait du cloisonnement imposé par les spécialités par domaine ou secteur d'activité. Au sein du CAP-Afriques, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour l'Afrique. Les recherches en cours mobilisent les experts travaillant sur les sujets reliés aux domaines suivants, structurés en huit regroupements thématiques: 1) Régionalismes; 2) Négociations internationales; 3) Changements climatiques; 4) Transformations digitales; 5) Gouvernance; 6) Mobilisation de ressources intérieures; 7) Planification et statistiques; 8) Transformation structurelle des économies. Ces recherches sont réalisées dans le respect des principaux mandats du CAP-Afriques, lesquels se résument ainsi : partager les savoirs sur les interconnexions, dans une perspective africaine; consolider les expertises en veille et diffuser les pratiques exemplaires; appuyer le maillage entre chercheurs, professionnels et décideurs ; coproduire de la documentation répondant aux besoins réels des acteurs du développement. La chronique *VigieAfriques* est dédiée au mandat de veille du CAP-Afriques. Pour son prochain numéro, CAP-Afriques appelle des contributions pour couvrir les articles de ses différentes rubriques.

Thèmes proposés

Les contributions attendues doivent couvrir l'un des axes de recherche et d'analyse du Cap-Afriques : Régionalismes et régionalisations; Négociations internationales ; Transformations digitales ; Gouvernance ; Mobilisation de ressources extérieures ; Planification et statistiques ; Transformation structurelle des économies. Les articles portant sur les thématiques suivantes seront également les bienvenues : Diasporas et résilience du continent ; Participation citoyenne, responsabilité sociale des entreprises et solidarité nationale ; Santé, culture et minorités.

Les articles proposés devront **intégrer une analyse comparative**.

Les articles portant sur un seul pays africain devront porter sur la présentation d'une **pratique exemplaire**. Il s'agit de décrire une expérience inédite identifiée par l'auteur et qui mérite d'être documentée et présentée comme modèle pour le continent. Le **modèle** de présentation ou de description d'une pratique exemplaire, que nous recommandons et utilisons, est accessible sur notre site web (cap-afriques.com) pour plus de détails.

Les propositions reçues et les articles finaux seront ensuite répartis dans les différentes rubriques de la Chronique (Tendances, Repères, Réformes, Focus, Sous la loupe).

Rubriques de la chronique

TENDANCES : arrêt sur une théorie ou une pratique émergente au niveau mondial

Nous sollicitons un article d'un maximum de 1500 mots pour cette rubrique destinée à attirer l'attention sur une tendance mondiale d'intérêt théorique ou pratique, pour le continent africain. Le choix d'une tendance est large : en recherche et innovation, en éducation, en santé, etc.

REPÈRES : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique. Cette rubrique peut être thématique (une recension de quelques articles et ouvrages inédits ou récents publiés dans un domaine relié à l'un des axes thématiques de nos regroupements) ou géographique (recension des recherches et parutions réparties par pays ou sous-région en Afrique). L'exercice consiste à attirer l'attention du lecteur sur quelques parutions d'intérêt, en se bornant à fournir une présentation globale (un paragraphe de 75 à 100 mots) du contenu d'un article, d'un ouvrage, d'un rapport, de résultats d'une recherche avec leur référence complète pour susciter la curiosité et en faciliter l'accès. Nombre de parutions visé : entre 8 et 10, faisant l'objet d'un texte d'un maximum de 750 mots

RÉFORMES : résumés, témoignages ou expériences synthétiques de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques. Les auteurs intéressés par cette rubrique doivent éclairer les lecteurs sur ce qui se passe dans quelques pays africains en termes d'innovation, de réformes ou sur la façon dont les évolutions de la gouvernance mondiale agissent sur les pays africains. Nombre de témoignages ou d'expériences visé : maximum 5 ne dépassant pas 600 mots.

FOCUS : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier relié à l'un des axes de recherche du CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation. Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, qui a été répétée et qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes ou, en l'occurrence, de pays puissent l'adopter. Une pratique exemplaire doit répondre à certaines caractéristiques : être validée par les parties prenantes/utilisateurs finaux, être axée sur des résultats et des facteurs clés de succès, avoir eu de l'impact, être durable et reproductible. L'auteur d'une pratique exemplaire doit démontrer dans son texte que ladite pratique a fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qu'il la recommande, dès lors, comme modèle. Les textes soumis dans cette rubrique ne doivent pas dépasser 2000 mots.

SOUS LA LOUPE : Actualités ou événements à surveiller Cette rubrique est réservée à ce qui retient ou va retenir l'attention au sein du Continent africain, quel que soit le pays ou le thème et qui est de nature à avoir un impact sur le développement du continent. La recension de ces actualités et événements fera l'objet d'une page du bulletin et doit se limiter à un maximum de 500 mots.

Présentation des articles

Les notes seront présentées en fin de texte et seront identifiées en chiffres arabes.

La bibliographie complète doit être formulée comme suit :

Livre : Dostaler, Gilles et Michel Beaud (1996). *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, éditions du Seuil, 444 pages.

Revue : Dutraive, Véronique (1993). La firme entre transaction et contrat : Williamson épigone ou dissident de la pensée institutionnaliste, *Revue d'économie politique*, vol. 103, n° 1, pp. 83-105.

Article de livre : Élie, Bernard (1997). Contre l'apartheid économique : le combat politique, dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ? Études d'économie politique*, vol.13, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 179-18.

Les articles non conformes à ces indications éditoriales ne seront pas considérés, puisque ces dernières font partie des critères de qualité de l'article.

Calendrier

Les auteurs intéressés doivent respecter les échéances suivantes :

- 3 août 2020 : Appel à propositions
- 11 septembre 2020 : date limite de soumission des propositions
- 15 septembre 2020 : confirmation des propositions retenues
- 12 octobre 2020 : date limite de réception des manuscrits
- 13-17 octobre 2020 : validation des manuscrits finaux
- 26 octobre 2020 : publication du numéro

Soumettre une proposition d'article

Les propositions (d'une longueur de 150 mots) et les textes doivent être envoyés en format Word à l'adresse suivante :

mballa@ualberta.ca

Ils doivent comporter les éléments suivants :

- Prénom et Nom de l'auteur
- Notice biographique de l'auteur (Domaine d'expertise, Fonction et affiliation institutionnelle de l'auteur) ;
- Identification du choix de la rubrique
- Intitulé et résumé de la proposition (environ 150 mots)
- Une mention claire du nombre de mots utilisés.

Comité de rédaction de *VigieAfriques*

Gueldich Hajer, Université
de Carthage, Tunisie

Ghislain Patrick Lessene, CEJA, Suisse

Nora Marei, CNRS, France

Léonard Matala-Tala,
Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, University
of Alberta, Canada



Cap-Afriques

Conjuger prospective
et prospection !



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 546-5059

Courriel: mballa@ualberta.ca

Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Professeur-enseignant, Campus Saint-Jean - University of
Alberta Chercheur, Centre d'études sur l'intégration et
la mondialisation (CEIM) mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe par intérim

Professeur agrégée en Droit international à l'Université
de Carthage- Tunisie / Membre élu et rapporteur général
de la Commission de l'Union africaine pour le Droit
international (CUADI) hajer.gueldich@yahoo.fr

Abonnez-vous

Au fil RSS 